

*Société Anonyme au capital de 220 047 504 €
Siège social : Panorama 204 rue Sadi Carnot 59350 SAINT-ANDRE
456 500 537 RCS Lille Métropole*

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le seize décembre à dix heures trente,

Les administrateurs de la société Dalkia se sont réunis par visioconférence, sur convocation de la Présidente.

Sont présents ou représentés :

- Madame Sylvie JÉHANNO	Administratrice et Présidente-Directrice Générale
- Monsieur Marc BENAYOUN	Administrateur, représenté par Madame Pascale GRANOTIER
- Monsieur Etienne DUTHEIL	Administrateur
- Monsieur Fabrice FOURCADE	Administrateur
- Madame Pascale GRANOTIER	Administratrice
- Madame Marie-Chantal MAREMMANI	Administratrice salariée
- Monsieur Bertrand CHAUMONT	Administrateur salarié
- Monsieur Michel TALBOT	Administrateur salarié

Assistent à la réunion :

- Monsieur Fabrice TENNESON	Directeur Régional Méditerranée
- Madame Hanh DO-BRAVAIS	Directrice du Secrétariat Général et de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise
- Monsieur Emilio ZITO	Directeur Financier de Dalkia
- Madame Cécile ANTOINE-MELON	Directrice Juridique Corporate de Dalkia
- Madame Marie-Alix LE BOULANGER	Juriste
- Monsieur Hafid TAGNAOUTI	Secrétaire du CSE Central

Madame Déborah ROY-GAUTIER, Administratrice, dûment convoquée, est absente et excusée.

Constatant que le quorum est réuni et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer, la Présidente ouvre la séance à dix heures trente.

La Présidente rappelle l'ordre du jour de ce Conseil :
.../...

2. Présentation des administrateurs salariés élus

.../...

2. Présentation des administrateurs salariés élus

La Présidente rappelle aux membres du Conseil d'administration que l'élection des représentants des salariés au Conseil d'administration de Dalkia s'est déroulée du lundi 3 novembre 2025 au vendredi 7 novembre 2025.

La Présidente présente aux membres du Conseil d'administration Monsieur Bertrand CHAUMONT qui a été élu en qualité d'administrateur salarié et indique que les mandats de Madame Marie-Chantal MAREMANNI et de Monsieur Michel TALBOT ont été renouvelés.

Elle rappelle que leurs mandats prennent effet lors de la réunion du présent Conseil d'administration pour une durée de cinq années qui prendra fin à la date de la première réunion du Conseil d'administration suivant l'élection des nouveaux représentants des salariés au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration prend acte de l'élection des représentants des salariés et accueille les nouveaux administrateurs élus dans son instance.

La Présidente invite Monsieur Bertrand CHAUMONT à se présenter.



**Certifié conforme par
la Présidente Directrice Générale**